

## AVANT-PROPOS

---



**Olivier Sorel**

Le thème de ce numéro est l'ancrage osseux en 2026.

*SGODF*

Commençons par la « Revue de presse » et la rubrique « Lu pour vous » que vous trouverez en fin de numéro.

Dans la revue de presse, Françoise Kalifa et Hélène Desnoës, mènent un travail admirable en nous proposant une sélection riche et éclectique. Elles ont su sélectionner dans la presse internationale des articles originaux qui abordent des sujets essentiels, notamment la qualité de la vie après traitement orthodontico-chirurgical chez la femme, l'analyse tridimensionnelle par éléments finis de la distalisation molaire, les apports de l'imagerie cône beam... Merci, cela nous fait progresser dans nos connaissances factuelles.

Dans la rubrique Lu pour vous, Alain Bery nous alerte sur « L'allergie : une épidémie silencieuse qui appelle une réponse politique urgente ». Les allergologues insistent sur l'impact lourd de l'allergie sur la qualité de vie, la scolarité, le travail et la santé mentale. C'est aussi une pathologie qui vient perturber la ventilation nasale physiologique et qui perturbe la croissance maxillo-faciale.

Continuons avec les articles consacrés au thème de ce numéro de la revue d'ODF qui permet de faire un point sur l'ancrage en 2026.

La popularisation des ancrages osseux date de la fin des années 90 ; leur intérêt dans le contrôle du mouvement orthodontique a rapidement contribué à leur succès et à leur développement. Avec les ancrages, nous avons découvert la pertinence de la mécanique orthodontique. Les premiers ancrages ont été les minivis, en titane et même en acier, positionnées entre les racines des dents puis sur des sites extra-alvéolaires. Les mini-plaques sont alors arrivées, alternative très intéressante permettant un positionnement déporté des ancrages et un contrôle des points de traction en concordance avec nos nécessités. De nouveaux horizons se sont ouverts dans le contrôle des déplacements dentaires en contournant la 3<sup>e</sup> loi de Newton : action-réaction. Les ancrages osseux ont inauguré des voies de déplacement qui étaient jusqu'alors presque impossibles : distalisation des molaires mandibulaires, ingression dentaire unitaire ou plurale...

Les 2 premiers articles sont consacrés au positionnement des minivis.

L'article de Yamen Labidi, Wiem Ben Amor Jemmali et Adel Ben Amor « Les recommandations de Bonne Pratique en vue de l'insertion des minivis orthodontiques au niveau de la crête infra-zygomatique », nous alerte sur les difficultés anatomiques de

---

Adresse  
pour correspondance :  
sorelolivier@wanadoo.fr

positionnement des ancrages au niveau de la crête infra zygomatique mais surtout il met en lumière une démarche indispensable d'étude préalable des conditions anatomiques nécessaires au bon positionnement des ancrages.

L'article de Violette Gougis et Frank Pourrat « Effet de la photobiomodulation sur la stabilité des minivis orthodontiques : revue systématique de la littérature 2019-2024 », met d'une part en évidence l'instabilité des ancrages vissés et propose d'autre part une méthode utilisant la photobiomodulation permettant de fiabiliser la stabilité, le tout en s'appuyant sur les données de la littérature.

Le troisième article de Victor et Joseph Ghoubril est une parfaite illustration de l'utilisation des ancrages osseux en orthodontie. Cet article pédagogique et de grande qualité clinique permet de bien appréhender tout l'intérêt de ces auxiliaires.

Les quatrième et cinquième articles sont consacrés à l'ancrage vissé postérieur mandibulaire. Ces deux articles sont aussi d'une grande valeur pédagogique et d'une belle qualité clinique : Sébastien Nicolas, Guillaume Joseph et Pierre Olivi nous offrent une vision de l'évolution de l'ancrage mandibulaire depuis la technique de l'Abalakov et justifient clairement leurs choix d'ancrage avec une parfaite illustration technique. L'illustration clinique est aussi pertinente avec un résultat particulièrement bien documenté.

Maud Sadaka, Léon Pariente et Adrien Marinetti justifient les choix techniques d'ancrages vissés et l'illustrent de façon très détaillée. Leur technique appliquée à la décompensation dento-alvéolaire est parfaitement illustrée par deux cas cliniques très éclairants.

Ces deux articles montrent l'efficacité de l'ancrage vissé postérieur à la mandibule alors que reculer les molaires était au moment des mes études une impossibilité absolue.

Caroline Cazenave et Chahrazed Belaili abordent le recul molaire sur ancrage mini-implantaire. Elles nous offrent une démonstration biomécanique qui permet de comprendre les notions théoriques de la mécanique des déplacements dentaires cliniques. L'utilisation des ancrages vissés dépasse la simple notion d'ancrage dentaire pour intégrer la notion de contrôle des déplacements en maîtrisant les vecteurs de forces, leurs directions, leurs points d'application et leurs relations avec le centre de résistance d'une dent ou d'un groupe de dents solidaires.

Emmanuel Garnier et Camille Lambert closent cette série d'articles avec l'expansion maxillaire squelettique à ancrage palatin exclusif. Ils utilisent les expanseurs palatins développés par Heinz Winsauer. Ils décrivent les bases anatomiques, biologiques et biomécaniques de ce système ainsi que le protocole d'activation spécifique (FCPC - Force-Controlled Polycyclic Expansion) et l'illustrent par quatre cas cliniques de patients d'âges bien différents.

En conclusion, dans ce numéro spécial autour de l'ancrage osseux, nous abordons de façon pragmatique la position des ancrages avec une vigilance accrue sur les conditions anatomiques des sites d'implantation. Nous envisageons l'utilisation de la photobiomodulation pour optimiser la stabilité des ancrages. En intégrant les notions de biomécanique, nous augmentons notre arsenal thérapeutique avec des ancrages qui optimisent les déplacements dentaires en limitant les effets indésirables. Si les exemples de cas cliniques ne sont pas des éléments de preuve, ils ouvrent des voies pour nos succès à venir. Merci aux pionniers qui déplacent les limites.

*« Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre. »  
Marie Curie.*